

forces conventionnelles considérables déployées le long du front central européen. Toutefois, à la suite des changements intervenus en Europe et dans l'ancienne Union soviétique depuis 1989, cette attitude a considérablement évolué. L'unification de l'Allemagne réalisée le 3 octobre 1990, la dissolution du Pacte de Varsovie² et la signature d'un traité visant à réduire les forces conventionnelles en Europe (Traité sur les FCE) sont autant d'événements qui ont jeté un nouvel éclairage sur la nécessité d'un organisme européen fort au sein duquel on pourrait discuter de la coopération entre États. En tant qu'instance ne se bornant pas à l'étude des questions militaires, la CSCE, dont font partie la plupart des États européens plus les États-Unis, le Canada et quelques-unes des anciennes républiques soviétiques, revêt donc une nouvelle importance.

Lors du sommet de Paris, qui a eu lieu les 19, 20 et 21 novembre 1990, les membres de la CSCE ont signé un nouveau document sur les mesures de confiance et de sécurité, appelé Document de Vienne (1990). En outre, les membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie ont signé le Traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE) prévoyant la réduction desdites forces alignées par les deux alliances. Ces États ont également signé la Déclaration conjointe des Vingt-Deux renforçant leur promesse préalable de ne pas recourir à la force, ou menacer de recourir à la force l'un contre l'autre, et réaffirmant leur volonté de respecter les principes énoncés dans l'Acte final d'Helsinki et dans la Charte des Nations Unies.

Tous les membres de la CSCE ont également signé la Charte de Paris pour une nouvelle Europe, qui vise à donner un cadre aux futures relations européennes et à donner, ce qui est nouveau, une base permanente à la CSCE. La Charte prévoit, notamment, la création d'un Conseil, d'un Centre de prévention des conflits, d'un Bureau des élections libres et d'un secrétariat de la CSCE. Le Conseil, qui se réunit au moins une fois par an, est épaulé par un comité de hauts fonctionnaires. Le secrétariat, qui a son siège à Prague, s'occupe de la gestion de la CSCE. Le Bureau des élections libres, qui se trouve à Varsovie, sert à faciliter les contacts et les échanges d'informations sur les élections et, d'une manière générale, à encourager des élections libres. Le Centre de prévention des conflits, dont le siège est à Vienne, aura pour tâche de réduire les risques de conflit en Europe. Il aidera à faire appliquer des MCS et, peut-être, à élaborer des procédures de règlement des différends.

À sa première réunion, le Conseil des ministres de la CSCE s'est entendu sur un nouveau mécanisme qui permettra d'examiner des questions touchant à la paix et à la sécurité en Europe. Si de premiers efforts

² Le 25 février 1991, les membres du Pacte de Varsovie sont convenus de mettre fin à l'aspect militaire de l'alliance à compter de mars 1991.